

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 660

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Santé: sortir de l'impasse

Dans ces colonnes même, nous avançons, depuis des années, point après point, des propositions de réforme, des précisions pour de véritables changements de cap; nous avons l'impression que l'accentuation de la crise, contrairement à ce qu'on pourrait penser, a encore brouillé les pistes, figé les principaux acteurs dans des positions de repli sur les priviléges acquis.

C'est le mécanisme du système de santé qu'il faut démontrer et analyser. Or ce mécanisme, du point de vue économique, baigne dans l'irrationnel. Tous les participants qui agissent de manière sensée, qui tentent d'adapter les moyens au but visé — la santé — sont pénalisés. L'assuré qui se comporte en fonction de l'intérêt général doit supporter la surconsommation de certains autres, par le biais des primes et des impôts. Le médecin qui limite ses interventions au nécessaire voit son revenu baisser (pour ne pas parler du système aberrant qui favorise la médecine à l'acte). L'hôpital qui baisse la durée du séjour des patients aggrave son déficit d'exploitation.

Face à cette situation, le débat qui voit actuellement s'affronter la gauche et la droite — meilleur système d'assurance contre report d'une partie des coûts sur les individus — paraît totalement à côté du sujet.

Globalement, la solution à cette impasse économique du système de santé — constatez l'échec, en regard de l'objectif: les dépenses croissantes n'améliorent pas l'état sanitaire général — passe par la définition d'une enveloppe financière annuelle. Les propositions de deux chercheurs de l'Université de Bâle méritent ici réflexion: les cantons bloquent les budgets hospitaliers; c'est là qu'interviennent les caisses-maladie qui proposent aux hôpitaux un forfait par cas, non lié à la durée d'hospitalisation; dans chaque canton, un pool

redistribue aux hôpitaux la part des assurances et les subventions publiques selon une clef déterminée par la conception hospitalière cantonale; pour les soins ambulatoires, l'enveloppe est répartie entre les médecins par leurs associations; ces limitations financières délibérées devraient contraindre hôpitaux et médecins à adapter leurs prestations aux besoins vérifiables et essentiels.

A terme, le système américain des «Organisations de maintien de la santé», contrats entre assurés et groupes de médecins, tous intéressés au meilleur rapport coûts-efficacité pourrait être introduit en Suisse. Des experts estiment que la législation fédérale actuelle sur l'assurance maladie et accidents ne serait pas un obstacle à la mise en œuvre d'un tel système. Nous y reviendrons plus en détails.

LE POINT DE VUE DE GIL STAUFFER

Ramassage de papier

«Galaxies» de Timothy Ferris. Publié par le Sierra Club Books, San Francisco. En allemand, «Galaxien», Ed. Birkhauser, 1981. ISBN 3-7643-1250-5. Prix: env. 80 francs.

C'est aussi beau que le Cantique des Cantiques.

*

Pour les mômes de six à neuf ans: «Quatre milliards de visages» de Peter Spier (Ed. L'Ecole des loisirs. 1981). Chouette.

*

De 1979 à fin 1981, la commune de Meyrin (19 000 habitants) est parvenue à abaisser de près de 40% la consommation de mazout de chauffage dans ses bâtiments publics (cf. «Energies-Présent-Avenir», N° 1. Abonnement: MSEE — C. Roulet, 1143 Apples).

Toutes les communes, à l'évidence, pourraient en faire autant. C'est pas très compliqué et ça économise pas mal d'argent. On se demande bien pourquoi, dès lors, elles ne s'y mettent pas toutes.

*

Dossier sur la protection civile et les abris antiato-

miques dans le dernier «Rebrousse-Poil», (56, av. de Béthusy, 1012 Lausanne).

Les mythes, les fantasmes, l'épicerie des petites peurs en lieu et place de la physique élémentaire... Comme des mômes. Comme des mômes à qui il suffit d'une vieille couverture, d'un vieux drap pour «faire une maison». Quelques branches — et c'est «une cabane où les monstres ne peuvent pas venir...». Oui, il y a quelque chose de profondément enfantin dans les programmes et les mesures préconisés par la Protection civile.

Pourtant l'alternative est clairement définissable: ou bien la probabilité de retombées radioactives sur le pays — donc d'un conflit nucléaire — est considérée comme élevée; ou bien elle est considérée comme nulle. Une «valeur moyenne ou faible» n'a aucun sens: la dégradation biologique d'une population commence dès que la dose naturelle d'irradiation est dépassée. Par conséquent la seule protection efficace est l'évacuation ou mieux, la fuite préventive à quelques centaines ou milliers de kilomètres. Ne pas prévoir l'organisation d'évacuations massives en cas de contamination radioactive relève de la pure et simple stupidité.

Creuser des trous. Les rendre «gemütlich». Contre la contamination radioactive, la PC suisse propose le camping. Et ne pas oublier quelques cassettes de youtses, évidemment.

On rit?

*

Bon, ce sera tout pour aujourd'hui. Bien le bonjour dans vos foyers.

Gil Stauffer.

INDEX

DP 650 - DP 659

Huit (petites) pages de «Domaine Public» chaque semaine, c'est peu mais les articles ne s'en accumulent pas moins! Au point que souvent nos lecteurs nous ont demandé de publier un index des textes parus.

Voici donc la formule que nous proposons: tous les dix numéros, un répertoire organisé en quelques grandes rubriques qui devraient être plus ou moins permanentes (au gré de l'actualité); tous les articles seront mentionnés (hors les points de vue et autres rubriques particuliè-

res) avec titre et surtitre et une mention explicative, si nécessaire; le numéro de la page sera indiqué entre parenthèses après celui du journal.

Cette semaine, le répertoire de DP 650 (9.9.) à DP 659 (4.11)! Pour mémoire, DP 651 a paru le 16.9., DP 652 le 23.9., DP 653 le 30.9., DP 654 le 7.10., DP 655 le 14.10., DP 656 le 21.10., DP 657 le 28.10. et DP 658 le 4.11.

ORGANISATION POLITIQUE, DÉMOCRATIE

650 (8). Lobbyisme. Touchez pas au Carburant Suisse (initiative du TCS).

653 (1). Service civil et mauvaise foi (message du Conseil fédéral).

653 (4, 5). Casse et casseurs. Difficile amnistie.

655 (1). Les caillères des sénateurs (bruits des voitures et gaz d'échappement).

Palais fédéral

652 (1, 2). Fritz Honegger. La fin de l'ennui (départs au Conseil fédéral).

655 (6, 7). Palais fédéral. La nouvelle croisade de Kurt Furgler.

Partis

654 (4-5). Ordre. Dissidentes radicales.

656 (6, 7). Ubiquité. Petites phrases radicales (notre grand concours).

658 (8). Paix. Mettre hors de combat les marchands de canon (conclave socialiste à Bâle).

CONDITIONS DE TRAVAIL

651 (3). Circulation. La leçon des tramelets (grève du zèle à Genève).

653 (2, 3). Réfugiés. La Suisse n'est plus ce qu'elle était (décision argovienne).

659 (8). Travailleurs au noir. La justice passe, la filière demeure (Genève).

658 (5). Fluor. Haute conjoncture et santé (Alusuisse).

655 (2, 3). Partenaires sociaux. Union syndicale suisse: le congrès de la crise.

651 (7). Travail. Quarante-deux heures (durée du travail pour le personnel fédéral).

Pouvoir d'achat

651 (7). L'indice d'août.

653 (4). La règle de la bonne foi.

654 (3). L'indice des prix: ce n'est qu'un début...

655 (5). Indexation des salaires. Faites valoir vos créances!

657 (1). Le Signal (Crédit Suisse et indexation).

POLITIQUE ÉCONOMIQUE

651 (1, 2). Cartels and co (massacre de la loi sur les cartels).

651 (2). Genève, crise industrielle ou désindustrialisation (rapport de la FTMH).

655 (1). Economies. Des lobbies sans freins (Cointrin). Réponse dans le courrier des lecteurs DP 656: Ecole et économies.

655 (4). Economie de marché. Café imbuvable (destruction de stocks).

656 (1). La faim et les moyens (la lutte contre la faim et la coopérative d'alimentation).

658 (6, 7). La Suisse auscultée à travers ses entreprises. Au hit-parade intercantonal, Zurich, numéro un absolu, le plus

séduisant et le plus dynamique (la dépendance des Romands). *Surveillance des prix*

656 (3). Les méandres démocrates-chrétiens.

658 (1, 2). Une initiative populaire et efficace.

SECTEURS ÉCONOMIQUES

650 (2, 3). Malades de bon rapport (des experts au chevet des sociétés).

654 (6). Code de conduite. Nestlé: la voie interne (critiques syndicales aux USA).

656 (1, 2). Alimentation. En amont de l'assiette («Chemie im Kochtopf»).

653 (8). Payot. Librairie romande: les nouveaux fronts.

Horlogerie

651 (8). A qui la faute? (mensuel de l'UBAH).

652 (7). Mémoire. Des horlogers faits au feu (document: la crise en 1812).

Banques

650 (1, 2). Savoir ou ne pas savoir (les opérations d'initiés).

653 (5). Transparence. L'or noir et les chiffres rouges (emprunts mexicains).

654 (6). Journal de Genève. Emprise des banques et emprise de l'Etat.

SANTÉ, SÉCURITÉ SOCIALE

653 (8). Délais. IVG à la suisse (initiative pour l'avortement).

657 (6). Notes de lecture. Gai, gai, marions-nous! («Mariages au quotidien»).

Deuxième pilier

650 (4). Ce n'est qu'un début.

650 (4, 5). Capitalisation ou répartition (la prévoyance-vieillesse I).

652 (2, 3). Priorité aux plus démunis (la prévoyance-vieillesse II).

653 (2). Serpent de mer. Le deuxième pilier pas à pas (dates à retenir).

JUSTICE, POLICE

652 (3). Un incorruptible au Tessin (Paolo Bernasconi).

654 (1). Dessous de Kis. Dossiers politiques (ambiguités de la loi vaudoise sur les dossiers de police judiciaire).

654 (3). sphère privée. Femme mariée et assurée (document: une assurance «se renseigne»).

658 (4). Première suisse. Manifs à Genève: on désarme la police! (document).

659 (8). Nyon, Lausanne. Les tribunaux exutoires.

SUISSE-TIERS MONDE

650 (5). Genève. Développement et fédéralisme (initiative 0,7).

653 (6). Genève. Aide au tiers monde: des mots aux actes (initiative 0,7).

659 (1). Le beurre et l'argent du beurre (le «don commercialisé»).

ENVIRONNEMENT, INFRASTRUCTURES

650 (3). Vivre autrement: alternatif, c'est quoi?

Logement

652 (6). Jeu vaudois, Défense de couper (le parti libéral et l'impôt locatif).

656 (6). Un constat trompeur (les oppositions aux hausses de baux en Suisse, document).

Aménagement du territoire

652 (4, 5). Occasion unique. La ferme de vos rêves.

652 (5). Retour à la nature. Des voisins coûteux et encombrants (chalets de vacances aux Grisons).

655 (2). A Borrer et la loi Furgler. Genève: silence, on vend! *Transports, communications*

657 (8). Urgence, Priorité aux chemins de fer (Association suisse des transports).

658 (4, 5). Initiatives vaudoises. Démocratie autoroutière.

659 (4, 5). Le second souffle des CFF. Conduire une locomotive: du rêve à la cadence.

Energie nucléaire

652 (4). La révolte des consommateurs (aux Etats-Unis).

651 (4). Les faits et la galerie (Kaiseraugst).

651 (4-7). Industrie. La Suisse, cobaye nucléaire (dossier: Agence internationale de l'énergie atomique).

654 (4, 5). Centrales nucléaires et production de déchets radioactifs: 1985, on arrête tout et on ne recommence plus (dossier et document).

655 (6). Table ouverte. Les conditions d'un dialogue (la Cedra à la TV).

659 (2). Le besoin sur demande (II). Les «a priori» du Conseil fédéral.

659 (3). Pronucléaires sur le vif. Prévoir le prochain Gardel.

COMMUNICATION

651 (7). Communication. Les téllecteurs.

653 (6). Pub. Lexique patronal (dictionnaire Hoffmann-La Roche).

654 (3). Contrôle populaire. Information télévisée (la TV au Parlement).

654 (8). Information. Bouteilles à la mer (publications en marge).

654 (8). Antennes masquées (radios locales).

655 (6). Radio-TV. Blocage mental au Conseil des Etats.

655 (7). Notes de lecture. L'histoire par la bande dessinée (Tessin).

657 (2). Ringier: ambitions déçues («Die Woche»).

658 (4). Radio hors antenne.

659 (6). Satellites: la technique avant la loi.

656 (3). Radios locales. Demandez l' dossier!

HISTOIRE

656 (8). PMF. On a bien fait d'y aller (à l'occasion de la mort de Mendès-France, textes et bibliographie).

657 (4, 5). Document. Lorsque PMF guidait la gauche sur les chemins du néo-réformisme (le printemps de Grenoble 1966).

657 (6, 7). 9 novembre 1932. L'histoire et la mémoire.

659 (6). Corporations. Ces bourgeois qui font peur (addendum à un «point de vue» de E. Bollinger paru dans DP 658).

ET ENCORE

656 (4). Savoir. Enseignement du français: une crise permanente.

Jura

656 (5). Test électoral. Le Jura, quatre ans après...

657 (8). Deuxième législature. Le PDC dans ses meubles.